



Issy les Moulineaux, le 13 mai 2022

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à l'ASSEMBLEE GENERALE de l'association Issy Budo Kai Arts Martiaux le :

Mercredi 15 juin 2022 à 19 h
Amphithéâtre
Cité des Sports
92 rue du Gouverneur Général Éboué
92130 Issy-les-Moulineaux

Les membres de l'Assemblée Générale désireux de voir porter des questions à l'ordre du jour doivent adresser leur demande à l'association au plus tard le 1^{er} juin. Ces demandes peuvent être adressées par mail à l'attention du Président : mehdi.doumbia@ibkam.fr.

Le mandat des membres actuels du comité directeur prenant fin, nous devons procéder à une élection de renouvellement de ce comité dans le respect des statuts et du règlement intérieur (disponible sur notre site www.ibkam.fr ou reçu lors de votre inscription). Ce comité directeur est primordial dans le bon fonctionnement de l'association et IBKAM a donc besoin de vous et de vos candidatures nombreuses. Celles-ci sont à adresser au moins 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale, soit le 1^{er} juin 2022 au plus tard, à l'attention du Président : mehdi.doumbia@ibkam.fr.

Nous vous rappelons que pour participer à l'Assemblée Générale, vous devez être à jour de vos cotisations annuelles.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Mehdi DOUMBIA
Président IBKAM

ASSEMBLEE GENERALE

ISSY BUDO KAÏ ARTS MARTIAUX

Le mercredi 15 juin 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 27 février 2020
2. Rapports du Comité Directeur
 - Rapport moral (Président)
 - Rapport d'activité (Président)
 - Rapport financier (Trésorier)
3. Arrêté des comptes annuels saison 2019 - 2020 et 2020 – 2021
4. **Vote** d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur :
 - Rapports
 - Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2019 – 2020
 - Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2020 – 2021
5. Présentation de la situation financière de l'association et du budget prévisionnel pour la saison en cours
6. **Vote** Résolution permettant de déroger à l'article 15 du règlement intérieur et autorisant tout membre inscrit et à jour de cotisation de se présenter au comité directeur sans contrainte d'ancienneté.
7. Renouvellement du comité directeur : présentation des candidats
8. **Vote** pour les membres du Comité Directeur : 11 postes à pourvoir
9. Autres questions portées à l'ordre du jour
10. Questions diverses

Remise des distinctions